

DÉPARTEMENT
des

HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT de
BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le 12 mars à 17 heures 30

Le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, Sous la présidence de Monsieur Olivier FONS, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 03 mars 2026

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, Béatrice ALBERT, Gilles JUGE, Jean-Pierre JACQUIER, Elodie LEFEBVRE, David AMIEU, Valerie BUCH

Absents : Catherine PATTE, Sylvain PROTIERE, David LE-GUEN
Pouvoirs : de David LE-GUEN à Michel GONNET, de Sylvain PROTIERE à Béatrice ALBERT

Secrétaire de séance : Valerie BUCH

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil que la Trésorerie a demandé qu'un protocole soit établi pour le versement de la participation des communes au SIVOM.

Il rappelle que jusqu'à présent les versements étaient faits en fonction de la trésorerie des communes et des besoins du SIVOM.

Il propose de délibérer sur les montants suivants ;

En Fonctionnement : 282.697 € 24

Il demande que ces sommes soient versées au plus tard le 31 octobre 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Donne son accord pour les montants de la participation de la Commune et valide le paiement au plus tard le 31 octobre 2026

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours,
mois et an susdits

Le Maire,

Olivier FONS



Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 005-210501813-20260312-D072026-DE

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 10

7/2026

OBJET

Participation de la
Commune au SIVOM 2026